

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20251217-2025_12_02-DE

Berger
Levrault

2025 -

DELIBERATION n° 2025-12-02

Nbre de Conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10

OBJET : DEVIS MISE EN
PEINTURE INTERIEUR DE LA
SALLE DES FETES

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 décembre 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Claudine HÉRAUD, Patrice SOPÉNA, Franck CHASSIN, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN ; Laurent QUÉRION,,

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN , Thierry COURJAUD, Virginie FAURE, Benoît VIAUD, Jean-Michel PICQ ;

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HÉRAUD

Vu

- le Code général des collectivités territoriales,
- la nécessité d'effectuer des travaux de peinture dans la salle des fêtes communale,
- le devis présenté par l'entreprise SAS ATLANTIC LITTORAL PEINTURES, en date du **09/12/2025**, pour un montant de **17 148.00 TTC**,
- le devis présenté par l'entreprise SAS MARRAUD , en date du **25/11/2025**, pour un montant de **32 296.37 TTC**,

Considérant

que ces travaux sont nécessaires pour l'entretien et l'amélioration du bâtiment communal,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR A L'UNANIMITÉ DÉLIBÉRÉ :

- APPROUVE le devis de l'entreprise SAS ATLANTIC LITTORAL PEINTURES en date du **09/12/2025**, pour un montant de **17 148.00 TTC**,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 18/12/2025

Le Maire
J-F JOYÉ

Secrétaire de séance :
Claudine HÉRAUD



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 033-213301518-20251217-2025_12_02-DE

